

Avis n° 2025/02
relatif à l'accréditation de
Ecole d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges
Sigle :	ENSIL-ENSCI
Type :	Public
Académie :	Limoges
Sites de l'école :	Limoges, Brive, Egletons

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis N°2019/07-08

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique d'accréditation):

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité électronique et télécommunications, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Limoges.

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité électronique et télécommunications, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Brive.

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité mécatronique, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Limoges

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, en formation initiale sous statut d'étudiant, spécialité Génie civil, sur le site de Limoges.

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie civil, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Egletons.

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Photonique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Limoges.

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Systèmes d'information, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Limoges.

Catégorie NV (nouvelle voie) :

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité matériaux, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Limoges.

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité céramique industrielle, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Limoges.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges ;
- Vu le rapport établi par Fernando LEAL-CALDERON (membre de la CTI, rapporteur principal), Véronique RAIMBAULT (experte auprès de la CTI, corapporteur), Jeremy OLIVIER (expert auprès de la CTI, expert), Thierry DERREY (expert auprès de la CTI, expert), Ruxandra ENACHE (experte auprès de la CTI, experte internationale), Louise BALTES (experte auprès de la CTI, experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 11 Février 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité électronique et télécommunications, sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2026-2027	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité électronique et télécommunications, sur le site de Brive	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2026-2027	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'Université de Limoges, spécialité mécatronique, sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2026-2027	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie civil, sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2026-2027	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie civil, sur le site de Egletons	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2026-2027	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Photonique, sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2026-2027	maximale
Extension d'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs "ENSIL-ENSCI" de l'Université de Limoges, spécialité matériaux, sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2026-2027	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs "ENSIL-ENSCI" de l'Université de Limoges, spécialité céramique industrielle, sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2026-2027	restreinte

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif d'apprentissage en cycle ingénieur des formations en place dans l'école : céramique industrielle, génie de l'eau et environnement, électronique et télécommunications, matériaux, mécatronique, photonique et génie civil.

Cet avis est mis en suspens sous réserve de la transmission des règlements des études des formations étudiants et apprentis modifiés afin :

1. de rendre la durée de mobilité internationale conforme à R&O pour la rentrée 2025
2. d'inclure un paragraphe spécifique pour les étudiants en situation de handicap (procédure d'aménagement, droit à la conservation des notes, etc.) sur la base de la fiche thématique handicap de la CTI

Ce document est à transmettre avant le **15 mai 2025**, exclusivement sous format de fichier numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'université

- Doter l'école de ressources matérielles, humaines et financières requises pour développer son offre de formation selon le calendrier prévu
- Accompagner la réalisation des projets bâtimentaires visant à améliorer la vie étudiante
- Négocier avec les collectivités locales la fluidification des transports en commun entre le centre-ville de Limoges et le site d'implantation de l'école.

Pour l'école

- Augmenter le volume d'enseignements dispensés par des représentants du milieu socio-économique
- Dans un contexte d'offre de formation diversifiée et d'un recrutement reposant sur deux réseaux d'écoles distincts (CCP INP et INSA), renforcer l'identité de l'école, accroître sa visibilité et valoriser ses spécificités
- Assurer la croissance des effectifs des apprentis sans réduire celle des étudiants
- Renforcer la formation à la recherche et à l'innovation dans les FISA et s'assurer de son suivi par la totalité des apprentis

Pour les spécialités

- Finaliser la démarche compétences dans la spécialité « photonique »
- Renforcer les enseignements relatifs à la sécurité dans la spécialité « matériaux »
- Renforcer l'attractivité des spécialités « photonique », « électronique et télécommunication » et « céramique industrielle » pour augmenter l'effectif total des spécialités tant pour les étudiants que pour les apprentis conformément à la stratégie de croissance
- Différencier les deux parcours de la spécialité « électronique et télécommunication » en termes de compétences.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 11 février 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mars 2025

Le vice-président
Fabrice LOSSON

